76e ANNEE. — N° 131 VENDREDI 6 NOVEMBRE 1936.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page (— d° —)	2 fr. 75
» 2e page (— d° —)	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Que le Front populaire subsiste ou se disloque, le peuple français n'ira pas se battre pour assurer la sécurité des tyrans soviétiques !

Les ruades oratoires de Maurice Thorez ont propagé parmi quelques auteurs responsables du Front populaire une inquiétude qu'ils ne cherchent plus à dissimuler. Ils vérifient anxieusement les attaches qui tirent le char à trois roues sur lequel ils sont cahotés et ils ne sont rien moins que rassurés sur leur solidité...

Dans l'organe du parti radical-communiste, l'*Œuvre*, on se demande si les communistes veulent la fin du Front populaire. Quelle question !...

Les communistes sont moins bêtes que vous, ô chefs radicaux qui avaient trahi votre parti en l'amenant dans cet étrangloir. Les *communistes veulent que le Front populaire serve le triomphe du leur.*

Ils ne l'ont pas préparé pour autre chose, mais ils ne pouvaient pas le réussir sans vous, imbéciles que vous êtes, et leur premier succès a été de vous y amener.

Oh ! il ne leur a pas fallu beaucoup d'efforts pour ça. Vous avez été des dupes faciles à prendre. La plus grossière comédie leur a suffi pour vous avoir...

Vous vous rappelez cette grande scène de la séduction à plusieurs épisodes : risettes, mamours, promesses, chant de *la Marseillaise* sur l'air de *l'Internationale*, invocations pathétiques à la patrie, serments de fidélité à la liberté démocratique qui faisaient pleurer de tendresse la coquette radicale tombée dans les bras du bon gars soviétique. Et puis célébration bachique d'une si heureuse hyménée, cortèges fraternels où les coups de poing d'autrefois prenaient forme de bourrades amicales... Amis, camarades, frères, unis pour la même cause !

Çà y était ! Le tour était joué. Les radicaux — mais pas tous ! — étaient embarqués. Et ceux qui avaient conservé assez de fierté d'esprit et de sens critique pour ne pas se laisser prendre à cette jobarderie, ceux-là on croyait s'en débarrasser en les taxant de fascisme !...

Et vous avez cru à çà ! Et aujourd'hui, vous rappelez sérieusement les communistes au respect des promesses faites, des engagements pris. On pense à ce qu'ils doivent se payer votre tête ! ! ! Mais eux, qui avaient compté sur votre sottise, on ne peut pas dire qu'ils ont été trompés.

⁂

Eh ! qu'est-ce que vous voulez que çà leur fasse, le Front populaire, dès l'instant qu'il gênerait leur politique ou seulement qu'il ne pourrait plus servir à la réalisation de leurs projets ?...

A l'intérieur, désorganiser, désarticuler l'armature économique du pays, préparer la ruine d'un régime social qu'ils veulent détruire. A l'extérieur, assurer contre le péril allemand la sécurité des tyrans soviétiques et faire du peuple français le soldat de la Russie contre Hitler !

Tant que la formation du Front populaire — où les radicaux servent à masquer cette entreprise révolutionnaire — pourra être utilisée à ces desseins, ils se garderont de la briser. Ils se contenteront de la conduire par leurs chemins vers leurs buts. En ce moment et pour l'heure, c'est tout ce qu'ils en attendent.

Suivant les ordres connus et maintes fois publiés du Komintern, ils veulent transformer la guerre civile d'Espagne en guerre européenne à laquelle la Russie trop lointaine ne serait pas mêlée et où la France tiendrait sa place. Ainsi Staline serait délivré de Hitler... S'ils réussissent à cela, le Front populaire leur aura donné tout ce qu'ils penvent en espérer.

Ou bien, ils s'en dégageront. Ils reprendront officiellement leur propagande d'agitateurs avec la force accrue qu'ils devront à l'aveugle complicité des chefs radicaux qui pourront se vanter d'avoir coopéré à l'ébranlement, peut-être à la destruction du régime démocratique dont ils se prétendent les meilleurs défenseurs.

⁂

En attendant objurgations, prières ou menaces seront vaines. Venant de leurs « alliés » du Front populaire, elles ne feront pas changer d'une ligne la position prise par les communistes. Encore une fois, il faut se mettre çà dans la tête : ils ne font rien, ils ne disent rien que suivant les ordres de Moscou. Ils sont là, non pour agir comme ils le jugent utile et opportun, mais pour exécuter les consignes reçues et manœuvrer au commandement. Ils resteront dans le Front populaire tant que le Komintern le voudra ; ils en sortiront dès que le Komintern le leur dira.

Or, on sait bien que pendant le septième Congrès de l'Internationale communiste tenu à Moscou du 25 juillet au 25 août 1935, le Komintern a fait décider qu'il fallait assurer la sécurité russe au prix d'une guerre occidentale. Devant ce Congrès, le 2 août 1935, le chef du Komintern, Dimitrov, déclarait textuellement :
« *Si nous ne réussissons pas à aiguiller les forces du fascisme allemand* « *vers d'autres pays, nous ne pourrons conjurer le danger qui menace l'Etat soviétique. Seul, un gouvernement de Front populaire en* « *France peut se charger d'attirer* « *sur lui une telle attaque !* »

C'est dans cet abominable complot tramé contre la France qu'est toute l'explication de la politique communiste. Ainsi il ne sert à rien de discuter avec eux. Ainsi, il importe peu que M. Léon Blum *accusé d'hitlérisme* — c'est vraiment son tour ! — essaye de se justifier devant eux. Et les chefs radicaux qui le prient de répondre à Maurice Thorez ne font qu'ajouter un peu de ridicule à celui dont ils sont déjà comblés.

La question posée déborde celle de savoir si le Front populaire continuera ou bien s'il va bientôt se disloquer et se dissoudre. Le Front populaire n'est capable que de mal, comme ses naïfs partisans du début commencent à le comprendre. Il est incapable de bien...

Heureusement que dans cette affaire d'Espagne — grâce à laquelle il s'agit d'attirer l'Allemagne sur nous pour la détourner de Moscou — la résistance effective et résolue est ailleurs qu'au gouvernement. Elle est dans le pays qui n'accepte pas de marcher aux ordres des valets de Staline... Le Front populaire peut subsister ou s'effondrer... Cela ne changera rien à la volonté du peuple français qui n'ira pas se battre pour permettre aux lâches tyrans soviétiques d'exercer en paix leur dictature de mouchardage et de sang.

Emile LAPORTE.

o-o-o

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Gestes et symboles politiques

On finira par se perdre au milieu des insignes et des symboles. Par le temps singulier que nous vivons, toutes les boutonnières s'ornent de quelque chose et ce n'est plus, hélas ! la fleur de saison dont nous nous parions jadis. Passe encore, s'il s'agit d'une des innombrables décorations dont les Français sont si abondamment pourvus, mais il y a, désormais, des hochets moins inoffensifs : par exemple, le petit bouton campé comme un défi et qui éclaire le passant sur vos préférences politiques.

Il y en a pour tous les goûts. Celui-ci porte une fleur de lys dont la signification n'est pas mystérieuse ; celui-là un faisceau également parlant. Il y a bien autre chose encore dans la collection des emblèmes. Voici les trois flèches qu'arborent les partisans passionnés du Front populaire et l'étoile rouge à trois branches adornée de la faucille et du marteau qui symbolise les espoirs communistes.

Jadis, au temps où l'on n'avait pas encore enseigné aux hommes la haine des classes et des partis, on faisait moins étalage que de nos jours de ces colifichets agressifs ou, du moins, certains étaient si aimables qu'on pouvait se méprendre sur leur signification et les regarder sans colère. La violette des bonapartistes ou l'œillet rouge des boulangistes étaient de ceux-là. Hélas ! les mœurs ont changé avec le temps.

Que ceux qui ont créé la mode nouvelle ne s'imaginent point, cependant, qu'ils ont inventé quelque chose. Le drapeau rouge fut l'enseigne des rois de jadis et, avant d'être arboré par les révolutionnaires, il était déjà en usage pour signaler le danger à l'attention — et pas seulement le danger de l'émeute... Le bonnet phrygien qui fut d'usage courant sous la Terreur, mais qu'on n'a pas revu depuis lors, date de l'Empire romain où il ornait le chef des esclaves affranchis, et la faucille et le marteau chers aux camarades soviétiques n'est qu'une réédition de l'insigne des compagnons menuisiers du XVIIIe *siècle.*

On prend son bien où l'on peut ; j'ai dit plus haut que les fleurs, elles-mêmes, avaient toujours joué leur rôle dans les démonstrations politiques. L'églantine rouge est, depuis un siècle, le signe de reconnaissance des libre-penseurs; c'est même grâce à cela qu'elle est d'un usage répandu, car son charme absent ne l'eût jamais désignée à l'admiration des foules. Le bluet a longtemps dénoncé les admirateurs du dernier empereur d'Allemagne. La rose, elle, en a vu bien d'autres ; au XVe *siècle, elle fut le signe de ralliement, suivant qu'elle était blanche ou rouge, entre les partisans de la maison d'York et de celle de Lancastre qui, pendant trente ans se disputèrent le pouvoir dans une guerre sanglante qui garde d'ailleurs dans l'histoire d'Angleterre le nom de guerre des Deux-Roses.*

Et même le poing levé, le poing fermé ne sont en rien des nouveautés. Ce dernier servit longtemps aux Chinois xénophobes de ralliement dans leurs entreprises contre les étrangers ; quant à l'autre, salut « fasciste », il n'est pas autre chose que le salut romain des premiers siècles, celui que, dans le cirque, les gladiateurs adressaient à César; quant à la poignée de mains levées du congrès de Biarritz, n'es-ce pas le salut familier d'une foule de jeunes gens d'hier et d'avant-hier ? Rien n'est nouveau, décidément sous le soleil !

Daniel BRICE.

Informations

M. Blum répondra à Thorez

On annonce qu'au cours du conseil national du parti S.F.I.O., qui se tiendra dimanche au Palais de la Mutualité, M. Blum, président du conseil envisagera la situation créée par le récent discours du député Maurice Thorez, secrétaire général du Parti communiste, et réglera ainsi cet incident en lui donnant simplement le caractère d'une polémique de parti à parti.

M. de Tessan au Canada

M. de Tessan, sous-secrétaire d'Etat français à la présidence du conseil, est arrivé de New-York.

Dans une allocution, le ministre a tracé un tableau de la situation politique et sociale en France et souligné que la stabilité gouvernementale dissipe tous les doutes pour l'avenir.

Dans les charbonnages

Le ravitaillement des usines en charbon par la main-d'œuvre militaire se poursuit dans de meilleures conditions que la vente.

Les équipes militaires qui s'étaient avérées insuffisantes en nombre la première journée ont été renforcées par une centaine d'hommes du 1er régiment d'infanterie de Cambrai.

A Tourcoing il n'y a plus d'usines arrêtées faute de charbon, tandis qu'à Roubaix douze établissements industriels ont pu être remis en marche mardi matin et ont réembauché 1.204 ouvriers.

En Angleterre

Pour la première fois, le roi Edouard VIII assiste à l'ouverture du Parlement, inaugurant ainsi la première année de son règne...

Chaque année, au mois de novembre, le souverain britannique doit se rendre au palais de Westminster, pour ouvrir solennellement la nouvelle session parlementaire. C'est une véritable fête nationale que cette cérémonie à laquelle participe toute la population, depuis les pairs d'Angleterre jusqu'au plus modeste sujet de Sa Majesté. Cette année, la réouverture du Parlement a même une importance particulière, puisque le roi Edouard VIII inaugure la première année de son règne.

Dans son discours, le roi a déclaré : « La politique du Gouvernement anglais continue d'être basée sur les principes de la S.D.N. et celui-ci persistera dans ses efforts pour mener à bien une réunion des puissances signataires du pacte de Locarno. »

Le roi a annoncé, ensuite, qu'il suivra l'exemple de son père en se rendant aux Indes pour ceindre la couronne impériale.

Les élections anglaises

L'Angleterre et le Pays de Galles ont procédé lundi, dans plus de 360 villes et bourgades, au renouvellement d'un tiers de leurs conseillers municipaux.

Conservateurs : Gains, 129 ; pertes, 54.
Libéraux : Gains, 18 ; pertes, 27.
Travaillistes : Gains. 96 ; pertes, 212.
Indépendants : Gains, 119 ; pertes, 53.

Ces résultats marquent un succès très grand des Conservateurs et l'effondrement des Travaillistes.

M. Eden répondra à Mussolini

M. Eden, ministre des affaires étrangères d'Angleterre fera une déclaration, qui peut être considérée comme une réponse au discours de M. Mussolini, au cours d'un des débats qui, cette semaine, suivront à la Chambre des communes le discours du trône.

Après le discours de Mussolini

Le gouvernement soviétique éprouve de sérieuses inquiétudes à la suite du discours de M. Mussolini.

Se rendant compte que les conversations italo-allemandes ont visé à l'établissement d'un front anticommuniste en Europe, les chefs bolchéviques craignent qu'il puisse maintenant se présenter des difficultés dans l'accomplissement de leurs visées en Espagne.

En Espagne

L'aviation loyale a attaqué plusieurs objectifs militaires dans le secteur du centre et a détruit deux convois formés de 50 camions et un train militaire dans les environs d'Illescas.

A Port-Bou

La frontière est fermée à Port-Bou et interdiction est faite à tous les Espagnols de quitter le pays.

Le chef de la police à Port-Bou est l'Italien Bonomini qui fut mêlé au meurtre du consul italien à Paris, il y a quelques années.

EN PEU DE MOTS...

— Réveillé par des émanations de gaz, un gardien de la paix force un appartement 242, rue des Pyrénées, à Paris, occupé par Mme Chenaux infirmière à l'hôpital Tenon. Ses trois enfants et la bonne gisaient inanimés. 2 enfants sont morts. La bonne Marguerite Couret, 20 ans, de Castres, a été arrêtée.

— Mme Duchoiselle a consacré ses petites rentes à l'amélioration du sort des vieux de la Butte Montmartre. Elle leur donne, sans se lasser, depuis des années, des provisions, des secours. Elle va, ces jours-ci, distribuer son 200.000e pot-au-feu.

— Une conférence a eu lieu à l'hôtel Matignon mardi, sous la présidence de M. Blum. La conférence a été consacrée à l'examen des conflits sociaux. Elle a, également, examiné l'application de la semaine de 40 heures.

NOS ÉCHOS

Derniers échos de Biarritz.

C'est dans la salle du Casino que se tint le Congrès radical à Biarritz.

M. Maurice Sarraut qui, avec M. Edouard Herriot, avait, dès le premier jour travaillé à la transaction finale, accueillait les arrivants en leur disant :

— Ne vous excitez pas, Messieurs, les jeux sont faits...

⁂

Comme les congressistes chantaient à tue-tête la *Marseillaise*, quelqu'un dit :

— Ce chant n'est pas d'actualité.

— Pardon, riposta M. Emile Roche ; il est parlé, dans ce chant, de l'étendard sanglant de la tyrannie. Cet étendard, c'est le drapeau rouge des Soviets.

⁂

M. Marcel Régnier, qui souhaite la chute du Cabinet, disait à qui voulait l'entendre :

— Inutile de se donner du mal pour renverser le ministère. Il se renversera bien tout seul.

Ce que M. Mistler, qui est poète à ses heures, traduisit par cette citation de Sully Prudhomme :

— N'y touchez pas. Il est brisé.

Critique littéraire.

Un romancier qui publie beaucoup sans parvenir à se faire une notoriété, demandait un jour à Paul Souday, le célèbre critique du *Temps*, mort depuis quelques années, s'il pensait pouvoir rendre compte un jour ou l'autre de son dernier livre :

— Sans doute fit vaguement Paul Souday dès que je l'aurai lu !

— Mais encore ?... insista le romancier inquiet à juste titre.

— Impossible de vous donner la date, fit alors le redoutable critique, il y a des romans plus difficiles à lire qu'à écrire.

Demi-vierges.

On va tourner les *Demi-vierges*, de M. Marcel Prévost. Celui qui arrangera le dialogue pourrait y mettre ce mot entendu hier rue de la Paix quelques minutes avant la rentrée des ateliers.

— Tu ne connaîtrais pas un moyen pour pouvoir se lever de bonne heure ? demande une petite midinette qui accourt essoufflée.

— Epouse un vieux ! réplique vivement une grande fille rieuse.

Sens unique !

Quelques militants extrémistes avaient pris à part le président Herriot, dans un café de Biarritz :

— Où voulez-vous donc aller, président

M. Herriot tira une puissante bouffée de sa pipe, puis désignant, du pouce, par-dessus son épaule la direction de l'Espagne :

— Je ne veux pas aller là-bas, fit-il.

Modestie.

— Tu as salué ce monsieur dans cette limousine ?

— Oui, c'est un de mes collègues.

— Que fait-il ?

— Il signe les lettres que je tape à la machine.

LE LISEUR.

LECTURES ET IMPRESSIONS

MARC-ANTOINE DOMINICI (1)

En même temps qu'il procédait à la réhabilitation quercynoise de Guillaume du Buys, M. Louis-Alexandre Bergounioux instruisait une autre cause. Moins obscure, celle-ci ; néanmoins fort embrouillée. Il ne s'agissait plus de ressusciter la mémoire d'un poète de la Renaissance sans grand éclat en son temps, à peu près complètement ignoré depuis, mais de mettre en meilleure lumière la belle carrière et l'œuvre considérable d'un jurisconsulte, d'un universitaire et d'un polémiste qui, dans la première moitié du XVIIe siècle, fit grand honneur à sa ville et à sa province.

Alors que Guillaume de Buys, ayant à peine vécu dans Cahors les débuts de sa jeunesse écolière, s'en était éloigné sans esprit de retour, Marc-Antoine Dominici y coula la majeure partie de son existence — environ trente-neuf années sur quarante-quatre, y tint plusieurs hautes charges, y revint à plusieurs reprises, consacra plusieurs de ses travaux à l'étude et à l'exaltation de son pays natal.

Le Quercy pouvait-il oublier un tel fils ? Evidemment non ! Pas un historien local qui n'ait à l'occasion parlé de lui, loué la noblesse de son caractère, la variété de ses dons, l'ampleur de son activité. Pas un Quercynois cultivé qui ne sache en gros ce que fut et ce que fit Marc-Antoine Dominici. Enfin, le plus ignorant des Cadurciens connaît et prononce ce nom attribué par la ville reconnaissante à l'une des rues d'un quartier populeux entre tous.

Dominici méritait autre chose que ces citations de fortune et cet hommage de voirie. Il avait droit à un monument. En pouvait-il souhaiter de plus ample et de plus solide que celui que lui dédie M. L.-A. Bergounioux sous les espèces d'une étude de huit cents pages dont les exposés et les discussions nourris de faits campent sous les yeux du lecteur une grande figure d'une grande époque, en évoquant tout un demi-siècle de l'histoire du Quercy de la France.

Le plan de cette biographie est très simple. M. Bergounioux examine successivement les trois stades de la vie de son personnage qui correspondent à ses changements de climats : Cahors, Paris et Bourges. La période cadurcienne se trouve de beaucoup la plus importante en durée sinon en éclat.

Marc-Antoine Dominici naquit à Cahors en 1605. Sa maison natale ouvre toujours son porche ogival et ses belles fenêtres à meneaux sur la rue Nationale dont elle porte le n° 16. Son logis des champs, beaucoup plus défiguré, subsiste au hameau des Salles, dans la commune de Villesèque.

Commerçant habile et estimé, le père du futur historiographe royal, jouissait d'une large aisance. Sa mère, Jeanne Tenèze, appartenait à une bonne famille bourgeoise de Catus. Le jeune homme trouva sur place toutes commodités pour ses études.

M. Bergounioux nous le montre d'abord élève au collège des Jésuites, ensuite étudiant à la Faculté de Droit de l'Université. Il en profite pour brosser un tableau excellent des institutions enseignantes de notre ville sous Louis XIII, de leurs privilèges, de leurs rapports et de leurs rivalités. Un vent de Fronde soufflait souvent dans Cahors !

En 1627, Marc-Antoine Dominici se trouve pourvu de la situation d'avocat au Présidial. Il l'échangea en 1642 contre celle plus relevée de procureur général à la Cour des Aides, — charge qu'il exercera durant les deux années qui précéderont son départ pour Paris.

Durant cette période cadurcienne de plus de trois lustres, Dominici ne se cantonne point dans l'exercice de ses fonctions. Elles ne suffisent pas à son besoin de se dépenser. Curieux de recherches, passionné de critique, il cède de bonne heure au prurit d'écrire peut-être aussi ardent alors qu'aujourd'hui. Il compose une *Histoire du païs de Quercy* qui restera inédite. Par contre, il fait imprimer un autre ouvrage qui lui permet à la fois de mettre en védette la Sainte-Coiffe, relique insigne de la Cathédrale de Cahors et, prenant parti dans la querelle des Suaires, de faire ses premières armes de polémiste. A d'autres travaux encore, dont le principal se rapporte à la question du franc-alleu, s'emploient sa verve de controversiste et sa science d'historien et de juriste.

En juin 1644, s'ouvre la deuxième période de sa vie. Elle durera un peu plus de quatre années et sera plus agitée, bien plus féconde aussi que la précédente. Sur un plus large théâtre, Dominici va jouer un rôle digne de ses talents. Cette réussite, comme toutes, exige un appui. Le Cadurcien s'en est ménagé un d'excellent en se conciliant l'estime de Pierre Séguier, chancelier de France. Le premier magistrat du royaume, protecteur des lettres favorisait volontiers l'ambition, quand elle était justifiée, des écrivains venus de ce pays quercynois que le souvenir des origines de sa famille lui faisaient considérer un peu comme le sien, Envoyé en mission d'affaires par la ville de Cahors à Paris, Dominici y demeure. Entré dans la clientèle de Pierre Séguier, il peut désormais prétendre à d'autres dignités que celles dont la province l'avait gratifié. Cette promotion vient, en effet, rapidement. En août 1646, le fils du négociant des Badernes est nommé conseiller du Roi en ses Conseils et son historiographe ordinaire, charge rémunératrice autant qu'honorifique. Durant ses quatre années parisiennes, le disputeur s'en donne à cœur joie. Les controverses historiques ne chôment guère. Dominici se jette avec passion dans cette bataille de textes et d'idées. Il intervient même, bien qu'il s'agisse d'un sujet étranger à ses préoccupations habituelles, dans *la Querelle du Vide* suscitée par la constestation de la priorité des expériences opérées à Rouen par Pierre Petit secondé par Etienne et par Blaise Pascal.

Autant que ses fonctions, ses écrits l'ont mis en lumière. Ses relations se sont étendues. Il jouit de l'estime des milieux littéraires et scientifiques. Le docteur-régent de la Faculté de Droit de Bourges étant décédé, Dominici est appelé à lui succéder, le 11 novembre 1648. Pendant les quatorze mois qui précéderont sa mort survenue subitement le 26 février 1650, il occupera brillamment la haute situation que lui ont valu son mérite et l'amicale protection de Pierre Séguier. Cette courte, mais éclatante période berrichonne sera le digne couronnement d'une belle carrière.

Cette carrière, elle-même si brève et si pleine, M. L.-A. Bergounioux la retrace avec autant de précision que si elle ne datait pas de trois siècles. Il en rétablit les détails, grâce à sa riche documentation, souvent inédite.

Cette vaste biographie constitue un ouvrage accessible seulement, peut-il sembler, à un public spécial. Apparence trompeuse ! Le lecteur moyen, surtout s'il est quercynois, trouvera plaisir et profit, à suivre, dans ce livre admirablement ordonné, écrit avec une simplicité élégante, les phases jusqu'ici mal connues de la vie de notre grand compatriote. Et ce n'est point, au reste, Marc-Antoine Dominici seul que son savant biographe fait revivre, mais, avec lui, Cahors, Paris, Bourges, la capitale et la province, la vieille France curieuse, studieuse et querelleuse du temps de la Fronde.

Eug. GRANGIÉ.

---

(1) Marc-Antoine Dominici (1605-1650). Un controversiste quercynois ami de Pascal. 1 vol. de 833 pages. Boivin et Cie, éditeurs, Paris, 1936.

Chronique du Lot

Société des Etudes du Lot

Séance du 26 octobre 1936

Présidence de M. Irague.

Présents : MM. le Dr Aymard, Bessières, Bousquet, J. Calmon, Feyt, Dr Fourgous, E. Gauthier, Laubat, Lucie, Pendaries, Rajade, Rigaudières, Rougé, Colonel Sala, Chanoine Sol, Strabol.

Excusé : M. Teyssonières.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Elections : 1) comme membre résidant, de M. le docteur Fuminier ; 2) comme membres correspondants, de MM. Nozières, Dr H. Redon, Chanoine Marboutin et J. Lagrèze.

Présentations comme membres résidants : de M. J. Andrieu, rue des Jacobins, Cabessut; de M. L. Parazines, cours de la Chartreuse, par MM. J. Calmon et Irague; de M Peyrol, Ingénieur à la Cie du Bourbonnais, par MM. Bourgoin et Landès ; de M. Joseph Mouilhayrat, industriel à Coty, par MM. Lucie et J. Calmon ; de M. Mercadier, professeur agrégé de physique au Lycée Gambetta, par MM. le Docteur Aymard et Rigaudières.

M. le Président donne connaissance de la lettre par laquelle Mme Garnier remercie la Société des condoléances qui lui ont été adressées.

Puis, il donne lecture: 1° d'une note de M. Daymard sur le fameux parasite quercynois, Pierre de Montmaur (1576-1648) ;

2° d'un article de S. Bach sur E. Aegerter, paru dans la « Petite Gironde » et communiqué par M. Daymard ;

3° d'une note de M. Louis Lacrocq sur une étude parue dans le 4e fascicule de la *Revue des Monuments historiques de France* dans laquelle est exposée l'œuvre de restauration des coupoles de l'Eglise de Souillac par l'architecte M. Marcel Poutaraud, qu'assistait M. G. Bergougnoux.

Félicitations. — La Société adresse ses vives félicitations à M. Carrayrou, juge au Tribunal de Figeac, promu chevalier de la Légion d'honneur.

M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues et signale :

— dans le « Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest », année 1936, une étude sur l'Abbaye de l'Absie, où il est question de l'Abbé de Montmort qui fut évêque de Cahors ;

— dans la « Revue du Tarn », du 15 septembre 1936 la reproduction de deux sceaux de la ville de Castres et propose de reproduire dans le *Bulletin* de notre société quelques sceaux de la Ville de Cahors ;

— dans le « Journal du Lot » du 18 octobre une causerie de M Grangié sur Gambetta, faite au micro de Toulouse-Pyrénées et une note intéressante de M. E. Chabert sur le château de Lavercantière.

Puis, il fait circuler la reproduction d'un « Cadran universel » destiné à donner l'heure sous toutes les latitudes. Ce cadran fut dressé et inventé par Eustache Pécourt, « très digne prêtre et M. D. M. de l'Eglise Cathédrale de Cahors ». Ce Cadran semble remonter au début du XVIIIe siècle.

M. le Chanoine Sol communique une étude de notre confrère M. l'Abbé Taillefer sur les Mirepoises dont plusieurs écoles ou pensionnats existaient en Quercy avant la Révolution.

Il signale, au nom de M. le Chanoine Blazy, l'arrestation dans l'Ariège d'un prêtre réfractaire, natif de Figeac, Antoine Vigue de Cavalier, à la date du 21 frimaire An VI (11 décembre 1797).

Le même indique le rapport des terres du Quercy en froment durant la première moitié du XVIIIe siècle. Ainsi, à Cahors, la semence d'une quarte de blé sur une quarterée de terre donnait, les années ordinaires, dans les terres les plus fertiles douze pour un et dans les bas-fonds dix pour un ; elle ne produisait que trois pour un dans les terres du Causse. A Caussade elle produisait dans les terres de première qualité douze à quinze pour un ; à Caylus, dans les meilleures terres, quatre, cinq, six pour un et dans les terres de 2e catégorie trois à quatre pour un.

M. Lucie, d'après l'Echo de Paris du 22 octobre, signale dans l'ouvrage des frères Tharaud « Le passant d'Ethiopie », un passage intéressant notre compatriote le P. Marie Bernard.

Il signale également une curieuse coutume en vigueur en certains endroits du Quercy. Quand quelqu'un décédait, sa place à table lui était réservée pendant quelques semaines après le décès.

Compatriote

Notre distingué compatriote M. Henry Puget, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé, pour une période de trois ans, rapporteur général du Comité supérieur de l'aménagement et de l'organisation générale de la région parisienne.

Nous adressons à M. Henry Puget nos bien vives félicitations.

PALAIS des FÊTES

VENDREDI 6 — SAMEDI 7
DIMANCHE 8 NOVEMBRE
(*en soirée à 21 heures*)
DIMANCHE (*matinée à 15 heures*)

Constant RÉMY, Madeleine OZERAY

DANS

Sous la Griffe

De tous les films de cirque et de variétés parus. « Sous la Griffe » est certainement un des meilleurs et des plus vivants. « Sous la Griffe » vaut d'être vu.

EN COMPLEMENT

Mon Curé fait des miracles

(Comédie avec PAULEY)

LA SEMAINE PROCHAINE
LUCRECE BORGIA

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Par arrêté de M. le Préfet du Lot, les électeurs du canton de Latronquière, sont convoqués le 15 novembre à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Tauran, décédé.

Nouveau docteur

Notre jeune et sympathique compatriote, M. Georges Constant, vient de soutenir sa thèse de doctorat en médecine sur le sujet suivant : « L'abcès du poumon chez l'enfant, ses rapports avec l'ablation des amygdales. »

Le jeune docteur a été reçu avec félicitations du jury. Nous adressons à M. le docteur Constant, actuellement médecin auxiliaire au 117e d'artillerie, à Toulouse, qui est le fils du docteur Constant, maire et conseiller général de Payrac, nos vives félicitations.

P.-O.-MIDI

M. Roger Delpuech est nommé au service d'exploitation à la gare de Capdenac et M. Fromentize est nommé employé à la traction à la gare de Capdenac.

LA DISTILLATION DES MARCS

La saison arrive de la distillation des marcs et, à ce sujet, il est bon de rappeler aux propriétaires qu'une réglementation toute différente de la précédente a été instaurée par la direction des contributions indirectes pour la distillation des vins, marcs, fruits, etc.

Depuis 1932, toutes les fixations de période de distillation sont supprimées et les récoltants ont la faculté de faire distiller sans restriction à toute époque de l'année.

Cette nouvelle pratique permet de livrer à l'alambic les fruits, prunes, pommes, raisins, au moment de leur mâturité, sans avoir le souci de les conserver pour la période fixée.

De plus, les propriétaires ont la faculté de faire distiller chez eux ou sur les places publiques désignées par les municipalités.

Ne pas oublier toutefois qu'aucun propriétaire ne peut distiller sans avoir fait, au préalable, la déclaration de récolte à la recette buraliste et accompli les formalités qui restent les mêmes que par le passé, en ce qui concerne la circulation des marcs et du vin.

BIENTOT
TINO ROSSI
à CAHORS

Arrestation

Mardi, la gendarmerie de Souillac a procédé à l'arrestation du nommé Pierre Rougié, dit Matéo, 31 ans, journalier à Meyronne.

Matéo fut condamné en juillet 1935 par le tribunal de Gourdon, à 5 jours de prison et 358 francs d'amende pour vol de poissons au préjudice de M. Deluet, de Meyronne.

Matéo n'a pas payé l'amende : c'est en vertu de la contrainte par corps qu'il a été arrêté et écroué à la prison de Cahors.

Chute de vélo

M. Rémy Roques, de Trémolède (commune de Dégagnac), a fait une chute de bicyclette et a été gravement blessé au bras droit.

Tombé de charrette

M. Caminel, propriétaire à Bessou (commune de Concorès) était sur une charrette traînée par un cheval, lorsque celui-ci buta contre une pierre.

M. Caminal fut projeté hors de la charrette et dans la chute il s'est brisé le tibia de la jambe droite.

Chronique des Théâtres

Le Bourgeois Gentilhomme par le Théâtre de l'Arc au Théâtre Municipal

La Compagnie du Théâtre de l'Arc qui depuis 5 ans donne des matinées classiques dans tout le Sud-Ouest de la France, très suivies par les enfants des établissements universitaires, nous présentera lundi prochain, 9 novembre, à 16 h. 30 sur la scène du Théâtre municipal *Le Bourgeois Gentilhomme.*

Cette pièce que Molière écrivit en 1670 fut présentée à Chambord devant la Cour, puis fut reprise à Paris. Lulli avait écrit de nombreux ballets et divertissements. La pièce obtint le plus franc succès et n'a pas été jouée moins de 500 fois depuis son entrée à la Comédie-Française.

Molière peint dans cette pièce les travers d'un Bourgeois riche, ignorant et prétentieux et qui est affolé de noblesse. Il veut tout apprendre et croit qu'il suffit de prendre des maîtres de toutes sortes pour devenir « personne de qualité ».

Dans des scènes poussées jusqu'au burlesque. Molière le montrera surtout ridicule. L'action de la pièce est menée d'une manière incomparable, remplie de cette verve comique inépuisable qui faisait le génie de Molière.

Nul doute que nos élèves n'assistent en foule à cette pièce qui fait souvent partie des programmes.

LA SEMAINE PROCHAINE
LUCRECE BORGIA

CAHORS

Tout se fera?

Et bientôt, tout sera terminé à la satisfaction de tout le monde !

Quoi ? Eh ! parbleu ! la réparation du trottoir du lycée et du trottoir de l'hôpital.

C'est, en effet, une bien agréable constatation que les Cadurciens ont faite, mercredi matin, quand ils ont vu l'équipe des ouvriers procéder, sur le trottoir de l'hôpital, au même travail qu'elle a accompli sur le trottoir du lycée. Et, il faut le reconnaître, les travaux sont exécutés de façon parfaite et avec célérité.

Dans quelques jours, enfin, les usagers ne risqueront plus de buter contre les innombrables cailloux dont étaient parsemés ces trottoirs ou de patauger dans les mares d'eau qui, pendant les pluies et même longtemps après, s'y trouvaient.

⁂

Donc, tout est bien : mais ce serait parfait, si, quand ces réparations seront terminées, on daignait éclairer un peu plus et un peu mieux cette rue Wilson. En cette époque de brume, on n'exagère pas quand on dit que c'est dans l'obscurité que circulent les passants. Il est vrai que d'autres artères aussi fréquentées sont dans le même cas. Nous l'avons dit, démontré maintes fois.

Et c'est regrettable. Aussi bien, nos confrères de Tarn-et-Garonne et de Lot-et-Garonne publiaient, ces jours derniers, le compe rendu des exercices de défense passive contre les avions qui eurent lieu dans leur département. « Dans toutes les communes, un service avait été établi pour éteindre toutes les lumières dans les rues. »

Eh ! bien, disait un touriste, si jamais on exécute des exercices identiques à Cahors, on n'aura pas grand effort à faire pour éteindre les lumignons des rues, voire des grandes artères ! ! ! Et hélas ! c'est vrai ! Mais, tout ne se fait pas à la fois : espérons qu'après les travaux de voirie, on songera à améliorer l'éclairage public. On nous affirme que, bientôt, cela sera fait !... L. B

FETE DE L'ARMISTICE

A l'occasion de la fête du 11 novembre, anniversaire de l'Armistice, un cortège composé des autorités civiles et militaires, de divers groupements et de délégations des enfants des écoles se formera mercredi, à 9 heures 45 devant le monument Gambetta.

Le cortège se rendra ensuite au Monument aux Morts, puis aux Mobiles et au cimetière sur les tombes des soldats morts pour la France.

Le Maire invite ses concitoyens à se joindre au cortège et à pavoiser leurs habitations.

BIENTOT
TINO ROSSI
à CAHORS

Syndicat des Entrepreneurs des Travaux publics et du Bâtiment

Le Syndicat des Entrepreneurs du Bâtiment et Travaux Publics de Cahors, rappelle aux autres organisations patronales du département que c'est ce dimanche, 8 novembre, à 10 heures que doit se tenir, à la Chambre de Commerce, l'Assemblée générale pour discussion et entente sur le Contrat Collectif.

Tous les patrons sont invités à assister à cette réunion où doit se décider l'approbation du Contrat de Travail.

La Croix du Combattant

M. Noël Parayre, publiciste à Cahors, vient de recevoir la Croix du Combattant volontaire. Engagé au 83e d'artillerie, Noël Parayre, a été blessé et est grand mutilé de guerre.

Nous adressons à M. Noël Parayre nos félicitations.

Trop de bruit pour rien

Dans la journée de mardi, la femme Meilleurat, Ignacio Prade et le Portugais José Caraco ont été interrogés par M. le Commissaire de police en présence de deux témoins qui avaient assisté à la scène de violence de la rue du Pont-Neuf: Rivière et Solange Lafleur. Rivière fut très affirmatif : ce sont, dit-il, Prade et Caraco qui ont renversé et frappé Meilleurat.

Meilleurat, la victime, a confirmé les faits. Mais Caraco et Prade ont protesté avec force de leur innocence ! Bref, tout s'est arrangé. En bon garçon, bien... qu'abandonné et... battu, Meilleurat a retiré sa plainte.

Toutefois, M. le Commisaire de police a dressé contravention pour tapage nocturne.

Frappée de congestion

Mercredi matin, les voisins de Mme Julie Mention, âgée de 78 ans, demeurant rue J.-B. Delpech, surpris de ne pas l'avoir vue depuis mardi matin, informèrent la police qui pénétra dans l'appartement. Mme Julie Mention était assise dans un fauteuil et paraissait inanimée.

M. le docteur Delfort donna ses soins à la malade qui avait été frappée de congestion cérébrale.

Elle est décédée jeudi matin.

LA SEMAINE PROCHAINE
LUCRECE BORGIA

Chorale mixte P.-O.

Grand concert gratuit

En vue de fêter la Ste-Cécile nous apprenons que notre sympathique société la Chorale Mixte P.-O. se propose de donner très prochainement au théâtre municipal un grand concert instrumental, vocal et chorégraphique.

Ce concert, offert à la population cadurcienne avec le concours de l'Avenir Cadurcien aura lieu en soirée et sera entièrement gratuit.

Les divers éléments entrant dans la composition du programme seront tous exécutés par les sociétaires.

Le public cadurcien aura le plaisir d'entendre la Chorale Mixte P.-O. dans « España », de Chabrier et dans « l'Angélus de la Mer », de Goublier.

La Chorale enfantine qui a eu tant de succès au concert du 5 juin dernier se fera entendre dans « Papa n'a pas voulu » et le « Chœur des Gamins » extrait de *Carmen.*

On entendra à nouveau avec grand plaisir Mme Eliane Marcenac dans son répertoire ainsi que Mme Géniès dans une fantaisie chorégraphique.

Nous ajouterons que M. Malignon, l'excellent ténor, obtiendra le succès qu'il mérite dans « Quand l'oiseau chante », de Tagliafico et « Si vous aviez compris », de Deuza, Mlle Renée Capis jouera au piano une valse en ut dièse de Chopin.

Pour compléter ce programme, Mme Eliane Marcenac, Mlle Cabane, M. Malignon et le petit Jacques Capis interpréteront une comédie en un acte d'Alfred Machard « Les Oreillons ».

L'orchestre et les chœurs seront sous la direction de M. Bourjade et le piano d'accompagnement sera tenu par Mme Bourjade. Ces deux artistes, Premiers Prix du Conservatoire de Toulouse, interpréteront, en outre, « Samson et Dalila », de Saint-Saëns, en compagnie de M. Malignon.

Nous donnerons sous peu le programme complet et les derniers détails de l'organisation.

En outre, un bal est prévu pour le samedi 21 courant, à 22 h. au Palais des Fêtes.

Bal de la Jeunesse

La Jeunesse Cadurcienne organise une grande matinée et soirée dansantes, au dancing du Palais des Fêtes, le dimanche 15 novembre. Le prix d'entrée est fixé ainsi : jeunes filles, 2 francs et jeunes gens, 3 fr. pour la matinée et la soirée.

Dès aujourd'hui, les cartes sont en vente chez Ludo.

EDEN

JEUDI — SAMEDI
et DIMANCHE (*en soirée à 20 h. 45*)
DIMANCHE (*matinée à 14 heures 45*)

Marcelle CHANTAL, Lucien BAROUX
Jules BERRY et Marcel ANDRÉ

DANS

BACCARA

"Baccara dit tout haut ce que beaucoup d'honnêtes gens pensent tout bas" - Vuillermoz (Le Temps)

"Baccara est un film excellent" Paul Reboux (Paris-Midi)

"Votre scénario, Mirande, est remarquable, vos dialogues sont étincelants, profonds, humains et par instants émouvants" Pierre Wolff. (Paris-Soir)

"une interprétation parfaite" Antoine (Le Journal)

un triomphe!

LA SEMAINE PROCHAINE
LUCRECE BORGIA

AMICALE SÉVERINE

Ecole de Filles de la Place Thiers

Sans bruit et sans aucune publicité cette jeune Société qui s'occupe de toutes les œuvres complémentaires de l'Ecole publique a essayé de faire un travail fécond et de ne pas se montrer trop indigne de la femme de cœur, sous l'égide de laquelle elle s'est placée.

Elle compte aujourd'hui en dehors de ses membres actifs près de 300 membres honoraires.

Le public cadurcien a répondu à son appel avec sa générosité habituelle. Aussi nous jugeons nécessaire de lui exposer les réalisations de 1936.

Ouvroir

Une fille de Séverine se devait de débuter par un geste de solidarité.

Les premiers fonds recueillis ont été employés à l'achat de velours, soie et autres fournitures pour la préparation de lots offerts à la tombola de l'œuvre des pupilles de l'école publique de la circonscription de Cahors.

Les maîtresses de l'école, les dames de l' « Ouvroir Séverine » ont travaillé pour cette œuvre et 25 lots importants ont été donnés.

On ne saurait trop remercier de leur dévouement Mlles Delpouget, Lompech, institutrices en retraite, Mme Maurel. Elles nous ont apporté non seulement leur offrande, mais leur précieux concours, assistant à toutes les séances de l'ouvroir, travaillant chez elles quand c'était nécessaires recrutant même des personnes charitables disposant de loisirs.

Mme Ordy dont la générosité égale le talent artistique, Mme Mottaz institutrice en retraite, et d'autres dames, ont collaboré chez elles à notre œuvre et nous les remercions pour nos enfants.

L'ouvroir Séverine a travaillé ensuite pour l'Ecole elle-même.

Excursions, Voyages d'Etudes

En juillet, l'Amicale Séverine a organisé une magnifique excursion pour les élèves des trois premières classes. Parties à 7 heures du matin, dans de confortables auto-cars de la Maison Artigalas, les enfants firent toute la journée provision d'air pur à travers les pittoresques vallées du Vers, du Célé et sur les Causses du Lot. Après un joyeux déjeuner à Livernon, ils visitèrent le Château et l'Eglise d'Assier la « Pierre Martine », le vieux village et les restes de l'Abbaye d'Espagnac, Marcilhac et les richesses de sa vieille église, la Pescalerie, Sauliac.

Ce fut une belle illustration des leçons de géographie et d'histoire locales.

Colonies de vacances

Enfin, l'Amicale Sérevine a coordonné ses efforts avec ceux du Patronage laïque. Ce dernier ne pouvant envoyer en colonie tous les enfants chétifs (ses ressources servant pour tout le département), l'Amicale Séverine a payé pour les enfants débiles de l'école que le patronage laïque ne pouvait désigner.

Grâce à cette collaboration 14 enfants de l'Ecole de la Place Thiers ont pu bénéficier de l'air marin ou de Villesèque.

Nous essaierons de faire encore mieux en 1937 avec la collaboration de toutes les bonnes volontés. Si nous pouvons donner à nos enfants plus de joie et de santé, nos efforts seront récompensés.

Le Bureau.

Les « Amis de l'Harmonie »

Vendredi 6 novembre, répétition générale en vue d'un prochain concert.

BIENTOT
TINO ROSSI
à CAHORS

Dans la presse

Notre excellent confrère, M. Max Surville, correspondant de la « France du Sud-Ouest », à Cahors, a dû interrompre son service pour subir une opération chirurgicale et s'est rendu, à cet effet, dans une clinique à Paris.

Nous apprenons que notre confrère a été opéré par le professeur Vincent et que l'opération a parfaitement réussi.

Nous adressons à M. Max Surville nos vœux de promte et complète guérison.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Plantade, veuve de notre ancien confrère M. Plantade, Imprimeur à Cahors, décédée à Cahors le mercredi 4 novembre 1936, à son domicile, 25, rue Saint-Urcisse.

Les obsèques auront lieu le vendredi matin, 6 novembre 1936, à 9 heures.

Nous prions les familles Plantade, Bénech, Pibouleau et Jacques Garnal d'agréer l'hommage de nos sentiments de condoléances.

Vol de linge

Mme Darnis, demeurant place St-James, avait fait la lessive et étendu du linge dans la cour de l'immeuble qu'elle habite.

Le lendemain, elle constata que le linge avait disparu. Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

Foire du 3 novembre 1936

La foire du 3 novembre, favorisée par le beau temps, a été assez importante. Durant toute la journée, il y eut une grande animation en ville. Voici les cours :

Foirail aux bœufs, marché presque nul. Moutons gras, de 3 fr. 50 à 4 fr.; agneaux, de 4 fr. 50 à 5 fr. le kilo ; brebis d'élevage, de 200 à 250 fr. pièce selon grosseur.

Marché : poules, 4 fr. ; poulets, 4 fr. 50 à 5 fr.; canards, 4 fr. à 4 fr. 50 ; lapins, 2 fr. 50 ; pintades, 5 fr. 50 la livre ; pigeons, de 10 à 12 francs la paire; œufs, 7 fr. 50 la douzaine.

Halle : Noix : 120 à 140 fr. l'hectolitre.

LA SEMAINE PROCHAINE
LUCRECE BORGIA

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Dimanche prochain, 8 novembre, au Stade Municipal, « Les Vetos » (Ecole Vétérinaire de Toulouse), contre Aviron Cadurcien I.

Très belle partie de rugby, car l'équipe des vétérinaires a été, la saison dernière, finaliste du championnat de France des Grandes Ecoles.

C'est du vrai rugby, du jeu ouvert que pratiquent les internationaux scolaires.

Fort belle partie d'entraînement pour nos joueurs avant les championnats. Coup d'envoi à 14 heures 30.

Le 11 novembre, les Juniors joueront au Stade Lucien-Desprats, et rencontreront l'excellente équipe du Sporting-Club Septfontois.

Les Juniors de l'Aviron Cadurcien, après leur victoire sur Montauban et le match nul de Fumel, seront heureux de montrer sur le ground cadurcien leur jeu actif et plaisant.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Enquête sanitaire. — Une enquête ayant pour but l'étude détaillée des conditions hygiéniques dans lesquelles vivent actuellement les habitants de quelques-uns des départements français les plus avancés en hygiène se poursuivra cette année, sous les auspices du Ministère de la Santé Publique et de l'Education Physique.

Nous avons le plaisir d'apprendre que la commune de Castelnau-Montratier a été spécialement choisie pour servir d'exemple et de point de comparaison entre les agglomérations d'une égale population dans d'autres départements.

L'objet de l'enquête est de connaître avec exactitude la salubrité des maisons, les épidémies, les conditions de travail, etc..., dans chaque famille. Cette enquête sera effectuée dans la première quinzaine de novembre par le service des Ponts et Chaussées avec le concours de la municipalité et de la gendarmerie.

La documentation détaillée et approfondie ainsi recueillie permettra, grâce à la collaboration de la population tout entière, d'établir une enquête sanitaire exacte et complète de la commune.

Toutes les précisions données seront enregistrées par un procédé assurant à tous le secret et l'anonymat. Animés donc du plus bel esprit de solidarité, nous espérons que tous les habitants de la commune auront à cœur de réserver le meilleur accueil aux personnes qui se présenteront à eux dans l'espoir de recueillir des renseignements nouveaux et utiles au progrès de la santé et de l'hygiène.

Cours agricole scolaire. — Comme tous les ans, l'excellent directeur de l'Ecole publique de Castelnau-Montratier va faire à nos jeunes agriculteurs un cours agricole post-scolaire.

M. Drillières a tous les titres voulus pour cet important enseignement. C'est d'ailleurs un professeur qui sait captiver l'attention de ses élèves en les intéressant à toutes les questions agricoles.

Nous avons l'absolue certitude que toute notre jeunesse voudra suivre les leçons publiques et gratuites du maître dévoué qui est si heureux de prêter son concours à nos agriculteurs.

Mais les moments des jeunes travailleurs de la terre sont comptés ; il est donc indispensable de choisir les jours et heures qui conviendront le mieux à nos jeunes amis pour qu'ils viennent nombreux et régulièrement à ces cours agricoles

Tous les jeunes gens de 14 à 22 ans sont invités à assister dimanche prochain, 8 novembre, à 11 h. 45 (sortie de la grand'messe), à la réunion qui se tiendra dans la salle du Conseil municipal, sous les auspices de M. Blanié, maire et de M. Drillières.

On établira les jours et heures du cours agricole post-scolaire.

Etat civil du mois d'octobre. — Naissances : Armand Cassan, à Castelnau ; Arlette-Reine Guiral, à Bellugou ; Marie-Thérèse-Odette Brugel, à Lasbartioles ; Yvette-Jeanne Vinel, à Pécays.

Mariages : néant.

Décès : Géraud Boussac, cultivateur à Lasbartioles, âgé de 70 ans ; Guillaume Bousquet, cultivateur à Vers, âgé de 80 ans ; Pierre Imounet, cultivateur au Souquet, âgé de 80 ans ; Marie Durand, veuve Molinié, sans professsion, à Naudy, âgée de 77 ans ; Marie Reygasse, épouse Guignels, sans profession, à Bénech, âgée de 71 ans ; Mathilde Berc, épouse Auguste Cruzel, sans profession, à Castelnau, âgée de 45 ans ; Marie Soubrié, veuve Delmas Guillaume, sans profession, à Pechvigaral, âgée de 50 ans.

Adjudication des droits de places. — Le Maire de Castelnau-Montratier informe les intéressés que les droits de places de la commune seront donnés en adjudication sur la mise à prix de trois mille francs, le dimanche 13 décembre prochain, à 14 heures, à la mairie.

Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie de Castelnau.

Déclarations de récoltes de blé. — Pour éviter aux producteurs de blé les graves conséquences de la non déclaration de leur récolte, M. le Ministre de l'Agriculture vient de reporter au 15 novembre 1936 la date limite fixée pour la réception des déclaration par les mairies.

Que les non déclarants de la commune de Castelnau payent au plus tôt au secrétariat de la mairie.

LA SEMAINE PROCHAINE
LUCRECE BORGIA

Foire. — La prochaine grande foire de Castelnau-Montratier, dite foire de la St-Martin, aura lieu le mardi 10 novembre. C'est une des foires les plus importantes de l'année. Elle sera suivie des belles fêtes de la Saint-Martin et de l'Armistice qui s'annoncent fort belles et qui se tiendront les samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 novembre.

Nuzéjouls

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de la commune de Nuzéjouls s'est réuni le dimanche 1er novembre, à 14 heures sous la présidence de M. Cammas, maire. Tous les conseillers étaient présents.

Au cours de cette séance le Conseil donne son approbation au projet de réfection du chemin rural du mas d'Alary et s'engage a subvenir aux dépenses nécessitées pour l'entretien du chemin dont il s'agit.

Marminiac

Combattants du front. — La section de Marminiac ayant décidé à sa dernière réunion de participer au défilé du 11 novembre, qui, chaque année, se rend au monument aux morts, le comité délégué à cet effet vient de s'entendre avec les autorités locales pour prendre part à toutes les cérémonies qui auront lieu à l'occasion des fêtes de l'Armistice, et dont la solennité est renvoyée au dimanche 15 novembre.

A midi, un déjeuner amical réunira les membres de la section à l'hôtel du camarade Soussirat, qui va se surpasser, nous dit-on, pour offrir aux anciens poilus un repas des plus succulents.

Le prix du repas est fixé à 15 fr. Déjà le comité a réuni plus de trente adhésions. En dehors de la section, tous les camarades combattants titulaires de la carte verte sont invités à ces agapes fraternelles. On peut se procurer des cartes chez les camarades Soussirat, Georges Cessac et Freyssinier.

Concots

Nécrologie. — Mme Néomie Gasc, 46 ans, propriétaire du café Alsace-Lorraine, était occupée à gaver ses canards, lorsque, tout à coup, elle fut prise d'un malaise.

M. le docteur Ouvrieu, appelé, prodigua ses soins à Mme Gasc, mais quelques heures après, elle expirait. Elle avait été frappée d'une congestion cérébrale.

Les obsèques de Mme Gasc ont été célébrées samedi matin, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné à M. Gasc et à la famille de vives sympathies.

Décès. — La mort impitoyable continue à frapper brutalement sur Concots. Deux nouveaux décès portent à quatre le nombre pour le mois d'octobre sur une population de quatre cents habitants.

Après Faurie André et Rosa Andissac, c'est le tour de :

M. Vinel Eusèbe, âgé de 70 ans, cultivateur à la ferme de Poncet, succombant après trois jours de maladie ;

Mme Gasc Jean, du café « Alsace-Lorraine », âgée de 46 ans, enlevée six heures après la première attaque du mal alors qu'elle paraissait être en parfait état de santé et que rien ne laissait prévoir cette mort soudaine.

Aux familles éprouvées nous offrons nos sincères condoléances.

Luzech

Collision d'autos. — Dimanche dernier, vers 14 heures, deux automobiles pilotées l'une par Mlle Dellard, sage-femme à Luzech, l'autre par M. Ezide Bousquet, conseiller municipal, se dirigeaient vers le village de Caïx. A hauteur de la maison Lafage, quai Lefranc-de-Pompignan et au moment où M. Bousquet voulait dépasser la voiture de Mlle Dellard qui le précédait, celle-ci se porta brusquement sur la gauche. Les deux voitures entrèrent en collision. Heureusement les occupants n'eurent aucun mal. mais les voitures subirent des dégâts assez importants.

Comice Agricole — Les membres adhérents au Comice Agricole du Canton de Luzech, sont invités à se rendre à une réunion qui se tiendra au siège social : Mairie de Luzech le dimanche 8 novembre 1936, à 16 heures.

Le but de cette réunion est de prendre les dispositions nécessaires en vue de la Foire-Concours des vins qui aura lieu le 26 novembre prochain.

Il serait urgent que tous les adhérents soient présents afin que chacun d'eux soumette ses idées et ses appréciations sur l'organisation de cette journée qui doit être une belle manifestation agricole et viticole.

Saux

Rey de boto. — La réédition de la fête votive du 6 septembre dernier, aura lieu dimanche prochain. Ce n'est pas l'habitude ici de faire cela le lendemain. Si on a tant tardé, c'est pour avoir la lumière électrique. C'est fait. Un pick-up assurera l'orchestre du bal de jour et de nuit.

Toute la jeunesse est conviée à ces réjouissances.

Les semailles. — C'est par un beau temps d'automne que les cultivateurs procèdent aux labours des terrains à ensemencer. Il manque de l'humidité à la terre, surtout pour déchausser les prairies artificielles ; mais, bêtes et gens ne prennent pas autant de peine.

Espérons, tout de même, que la pluie viendra assez vite pour garnir les citernes. Elles sont vides. Il faut aller aux grandes sources pour abreuver le bétail.

Valprionde

Hyménée. — On annonce le prochain mariage de M. Gabriel Méral, commis des Contributions indirectes, avec Mlle Jeanne Souilhès, de Montaigu-du-Quercy.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Journée aéronautique. — Nous apprenons avec plaisir qu'une journée de propagande aéronautique sera donnée le mercredi 11 novembre, à 13 heures, sur le terrain de Sainte-Claire (situé en bordure de la route de Figeac à Cajarc), sous le patronage de l'Aéro-Club du Lot.

Au programme : Le parachutiste professionnel André, les aviateurs professionnels Dubosc et Dubourg et plusieurs pilotes régionaux.

André l'homme qui descend la tête en bas, effectuera deux descentes en parachute : la première à ouverture automatique et immédiate et la seconde à ouverture commandée et retardée ; les aviateurs Dubosc et Dubourg feront des démonstrations de vols acrobatiques et de maniabilité des avions de tourisme modernes qui seront, dès le matin. à partir de 9 heures, à la disposition des amateurs de promenades aériennes.

Fête de l'Armistice. — Comme tous les ans les Anciens Combattants du Front se réunissent le 11 novembre en un banquet fraternel qui sera servi par le camarade Labédie, rue Gambetta. Le Bureau de la section prie les retardataires de se faire inscrire avant le 8 novembre, dernier délai.

Le prix du banquet est fixé à 18 francs, café compris, les inscriptions sont reçues par les camarades Masbou, au Foirail et Pezet, place Carnot.

Le rassemblement aura lieu à 11 heures, sous la Halle, pour se rendre au Monument des Morts.

Electricité. — Les usagers de la distribution d'énergie électrique de Figeac sont informés que le courant sera interrompu le lundi 9 courant, de 6 h. 30 à 13 h. 30, pour permettre l'élagage des arbres sur la ligne haute tension Capdenac-Figeac.

En cas de mauvais temps, ce travail serait reporté au mardi 17 novembre ou lundi 23.

Cahus

Obsèques. — Dimanche ont été célébrées les obsèques de Toussaint Balayssac, décédé subitement en son domicile à Laval-de-Cère. Il était âgé de 62 ans. Un nombre considérable d'amis de la famille accompagnèrent le défunt à Cahus, où se déroula la cérémonie religieuse. L'inhumation eut lieu dans notre cimetière.

A Mme Balayssac et à ses enfants nous présentons nos sincères condoléances.

Cajarc

Obsèques. — Lundi ont été célébrées les obsèques de M. Debons, ancien chef de gare à Cajarc, décédé à l'âge de 63 ans.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre et a témoigné de vives sympathies à la famille.

Nous adressons à Mme Debons, à ses enfants, à tous les parents nos sincères condoléances.

Thémines

Départ. — Mme et M. Darnis Odet, fils et belle-fille de l'ex-cantonnier, sont partis infirmiers à l'asile de Leyme.

Divers. — L'état de santé de Mme Vayssié qui avait inspiré de vives inquiétudes s'est beaucoup amélioré. Nous lui souhaitons une prompte et complète guérison.

— Un seul soldat cette année : Védrunes Raymond, du Port, incorporé à Toulouse.

Arrondissement de Gourdon

Gramat

Foire. — Notre foire du 31 octobre, dite de la Toussaint, a été très importante, quoique les transactions aient été assez lentes. Voici les cours pratiqués :

Gros bœufs de travail, 5.800 à 6.500 fr. ; moyens, 4.500 à 5.400 fr.; bouvillons, 1.800 à 2.200 fr. ; vaches laitières, 2.000 à 2.500 fr. ; veaux de boucherie, 4 fr. à 4 fr. 50 le kilo ; porcelets, 100 à 120 fr. pièce ; porcs gras, 280 à 300 fr. les 50 kilos ; agneaux de boucherie, 3 à 3 fr. 50 le kilo ; brebis avec agneaux, 130 à 150 francs pièce.

Volaille : poules, 3 fr. 25 à 3 fr. 50; poulets, 3 fr. 75 à 4 fr. ; lapins, 2 fr. 25 à 2 fr. 50, le tout le demi-kilo ; oies à engraisser, 100 à 110 fr. ; canards, 30 à 35 fr. la paire.

Gibier : lapins, 8 à 10 fr. ; lièvres, 30 fr. ; perdreaux, 10 à 12 fr. ; cailles, 5 fr. ; bécasses, 12 fr.

Légumes : choux-fleurs, 2 fr. 50 à 4 fr. pièce ; carottes, 2 fr. ; salsifis, 1 fr. 75 ; scorsonères, 3 fr., le tout le paquet.

Martel

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Paul Périé, décédé à l'âge de 83 ans. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Salviac

Hyménée. — Nous avons appris avec plaisir le mariage de Mlle Elisabeth Vaissié, nièce de feu M. Jean Vaissié, notre regretté concitoyen, avec M. Roger Blanc, capitaine au 12e régiment d'artillerie coloniale à Agen.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée à Rocamadour le 29 octobre. Nous présentons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Carnet rose. — C'est avec plaisir que nous avons appris la naissance d'un gros bébé qui a été prénommé Jean-Claude chez les époux Gay-Gibily, les sympathiques boulangers du bas-quartier de la ville de Salviac.

Nos meilleurs souhaits de bonne santé au jeune bébé et tous nos compliments aux heureux parents.

Souillac

Le prix du lait. — Le Syndicat des producteurs de lait a porté le prix du lait à 1 fr. 10 le litre depuis le 1er novembre.

Foire. — Par une matinée très froide et malgré les grands travaux des semailles et la rentrée des châtaignes, notre marché du vendredi 30 octobre a été très important. Voici les cours pratiqués: poules, canards, 4 fr. ; poulets, 4 fr. 50 ; dindes, 5 fr.; pintades, 5 fr. 50 ; lapins, 2 fr. 50, le tout le demi-kilo.

Petit apport d'œufs, à 7 fr. la douzaine ; pigeons communs, 8 fr.; grosses espèces, 12 fr. le tout le couple.

Fromage du Cantal, 10 fr. ; beurre du pays, 12 fr. le kilo ; petits fromages de lait de chèvre, 4 fr. 50 ; de lait de vache, 4 fr. la douzaine.

Châtaignes, 1 fr. ; noix, 1 fr. 50. le tout le kilo ; pommes à couteau, 2 fr. 50 ; poires, 4 fr. 50 la douzaine; raisins chasselas, 2 fr. 50 le kilo.

Gibier : lièvres, 5 fr. le demi-kilo ; lapins, 8 à 10 fr.; palombes, tourdes, 6 à 7 fr. l'une.

Etat civil du mois d'octobre. — Naissances : Colette-Jeanne Lafeuille, quartier de Blazy ; Juliette Funes, quartier de Présignac ; Marie-Anne Valat, quartier de Laforge.

Mariage : Mari-Giacomo Merlo, cultivateur, au quartier des Cuisines et Marie-Louise Sourzac, aux Cuisines.

Décès: Jean-Baptiste Faugère, facteur en retraite, 59 ans, route de Sarlat.

DÉPÊCHES

Roosevelt réélu

Mercredi matin nous avons reçu la dépêche suivante de notre correspondant parisien :

« Paris, 4 novembre, 6 h. 20.

« De New-York. — M. Roosevelt « est réélu président de la Républi- « que des Etats-Unis ».

⁂

Voici quels étaient les derniers résultats connus à New-York :

Roosevelt, 18.271.525 voix ; Landon, 11.221.527 voix.

Lemke, 326.816 voix ; Thomas, 9.501 voix.

Paris, 11 h. 30.

En Espagne

De Madrid. — Le nouveau Cabinet populaire constitué avec la coopération de la Confédération nationale du Travail, a tenu un premier Conseil, la nuit dernière jusqu'à 2 h. 1/2 du matin. La délibération a porté sur la gravité de la situation devant Madrid. Le premier geste du Gouvernement a été d'adresser un appel au peuple espagnol et de lui dire la vérité. Il exige de tous, l'accomplissement de leur devoir pour défendre Madrid. Celui qui s'y dérobera sera jugé comme rebelle.

De Madrid. — La canonnade s'est fait entendre, par intermittence, toute la nuit et a duré d'une manière continue. Depuis 7 heures, ce matin, les diverses organisations politiques et syndicales font appel aux derniers de leur adhérents, susceptibles d'être enrôlés.

De Gibraltar. — Le général Queipo de Llano, après avoir justifié le bombardement de Madrid, comme nécessaire pour la prise de la Capitale, s'insurge contre le bombardement de Séville, Grenade et autres villes qu'il est impossible aux loyaux de s'emparer.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles PLANTADE, BÉNECH, PIBOULEAU, Jacques GARNAL, GÉLIS, CLERC et tous les autres parents ont la douleur de faire part du décès de

Madame Veuve PLANTADE

Née DURAND

leur mère, belle-mère, grand'mère, tante, décédée à Cahors le mercredi 4 novembre 1936.

Les obsèques auront lieu le vendredi matin 6 novembre, à neuf heures.

Réunion à la maison mortuaire, 25, rue Saint-Urcisse.

AVIS DE DÉCÈS

Madame THOMAS, née MENTION ; Monsieur THOMAS Alfred ; Monsieur THOMAS Marc, son petit-fils ;

Les familles MENTION, BÉLIBENS, et tous les autres parents et amis ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Julie MENTION

décédée dans sa 77e année, le 5 novembre 1936.

Les obsèques auront lieu le samedi 7 novembre, à 9 heures du matin, en l'Eglise Cathédrale.

Réunion, 2, rue J.-B.-Delpech.

ETUDE
DE
MAITRE TRIADOU
NOTAIRE A CAHORS

A vendre de gré à gré, une **Maison**, sise à Cahors, rue Saint-André, n° 9, dépendant de la succession de Madame MATEU, née GASCOU.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à Maître TRIADOU, Notaire à Cahors, 83, Boulevard Gambetta.

Une femme veillait sur son mari

Elle souffrait de le voir soucieux et accablé par l'excès de travail. Elle a eu la bonne idée de lui faire prendre avant les repas, un verre de vin fortifiant complet qu'elle a préparé elle-même en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. Bientôt son mari a retrouvé ses forces. Il rentre aujourd'hui sans fatigue de son travail et se montre résistant et de bonne humeur. La Quintonine coûte seulement 4 fr. 95. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Déménagements
Groupages réguliers
Demi-tarif en retour
CENTRE, LOT ou région. Dépôt à Cahors
PETIT, 65, *rue Dulong*, PARIS
(Carnot 46-57)

ON DEMANDE
un très bon ouvrier mécanicien
avec sérieuses références
S'adresser : Garage JARRIGE
49, *Bd Gambetta*, CAHORS

PERDU CHIENNE DE CHASSE

marron, nez double, prête à mettre bas, répondant au nom de « Mirza ». Ramener à M. Gardes, boulanger, Cahors, ou à M. René Méjac, à Flottes, par Cahors. *Bonne récompense.*

ETUDE
DE Me BOUYSSOU JEAN-LÉON
Licencié en droit
NOTAIRE A CAHORS

PREMIER AVIS

Suivant contrat passé devant Maître BOUYSSOU, Notaire à Cahors, le vingt-trois octobre mil neuf cent trente-six, enregistré le 29 octobre 1936, volume 774 *bis*, folio 47, case 246.

Monsieur MONTFORT Jean, boulanger et dame Ruha DIEZ, mariés, domiciliés ensemble à Cahors, rue Nationale, n° 73 ;

Ont vendu à Monsieur ROUQUIÉ Daniel, ouvrier boulanger, demeurant à Cahors, rue Daurade, n° 9 ;

Un fonds de commerce de *Boulangerie-Pâtisserie*, exploité à Cahors, rue Nationale, n° 73, connu sous le nom de Boulangerie SÉVAL, ensemble : l'enseigne sous laquelle ledit fonds de commerce est connu et exploité, la clientèle et l'achalandage qui y sont attachés, le matériel et le mobilier commercial servant à son exploitation.

Domicile est élu pour les oppositions, en l'étude de Maître BOUYSSOU, Notaire à Cahors.

Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909, les créanciers des vendeurs devront pour conserver leurs droits, former opposition au paiement du prix entre les mains des acquéreurs au domicile sus-indiqué, dans les dix jours de l'insertion qui renouvellera la présente.

Pour premier avis.

Signé : BOUYSSOU.

ETUDE
DE
Maître Robert SÉGUY
LICENCIÉ EN DROIT
Avoué à Cahors, 1, rue St-Pierre

PURGE

d'hypothèques légales

Par acte passé devant Maître COURBÈS, Notaire à Montcuq, le vingt-cinq juillet mil neuf cent trente-six, enregistré, Madame Francine-Antoinette CHILAUD, épouse divorcée de Pierre-Antonin-Adrien LAULY, domiciliée à Magnat-l'Etrange (Creuse), a acquis de : 1° Madame Marie-Anne IMBERT, sans profession, veuve Jean BOUDET dit Dieudonné, domiciliée à Saint-Jean, commune de Montcuq ; 2° Madame Zoé MOURGUES, sans profession, épouse assistée et autorisée de Paul CAUMON, propriétaire agriculteur, avec lequel elle est domiciliée au Boulvé ; 3° Madame Noélie BOUDET, veuve Marius BOUDET, domiciliée au Boulvé; 4° Madame Claudine BOUDET, épouse assistée et autorisée de Georges HUGOU, propriétaire, avec lequel elle demeure à Saint-Jean, commune de Montcuq, un corps de bien, dont le centre d'exploitation est au lieu dit « Palot », commune du Boulvé, comprenant maison d'habitation, bâtiments d'exploitation, pâtus, pâture, terre labourable, pré, bois, vigne, friche et autre nature de fonds, le tout d'une superficie cadastrale de quarante-six hectares, soixante ares, quatre-vingts centiares, et figurant au cadastre sous les numéros : cinq, six, cent trente-deux, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-dix, deux cent treize, deux cent quatorze, deux cent vingt-neuf, deux cent trente et un, deux cent trente-cinq à deux cent quarante, deux cent quarante-deux, deux cent quarante-quatre, deux cent quarante-cinq, deux cent quarante-sept à deux cent cinquante-trois, deux cent cinquante-huit, deux cent soixante-neuf, deux cent soixante-et-onze à deux cent soixante-quatorze, deux cent soixante-dix-sept, deux cent quatre-vingt-quatre à deux cent quatre-vingt-six, deux cent quatre-vingt-huit à deux cent quatre-vingt-onze, trois cent quatorze, trois cent dix-huit, trois cent vingt-deux, trois cent vingt-trois, trois cent vingt-quatre, trois cent cinquante-cinq, trois cent cinquante-huit, trois cent soixante, trois cent soixante-trois, trois cent soixante-quatorze, section D., correspondant à l'ancien plan aux numéros deux p., cinq, sept à douze, seize à dix-huit, trente, section D/5, douze, treize, quinze, seize, dix-sept p., dix-sept p., vingt-trois, vingt-quatre p., vingt-quatre p., vingt-cinq à vingt-huit, cinquante-cinq à cinquante-neuf, section D/7, trois, onze, douze, dix-sept, vingt et un à vingt-trois, trente, trente et un, trente-sept à quarante et un, quarante-trois à cinquante et un, section D/8, neuf à onze, vingt-sept, vingt-huit, trente-deux, trente-trois, trente-six, quarante-six quarante-sept, soixante-trois à soixante-cinq, soixante-huit, soixante-dix-neuf, quatre-vingts, quatre-vingt-deux, section D/8, dix-huit, cinquante-quatre à cinquante-six, soixante-sept, soixante-douze, soixante-treize p., soixante-treize p., section D/15, huit, neuf, section E/6, huit à dix, section D/4, vingt et un, vingt-deux, treize à quinze, dix-neuf à vingt-deux, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-sept à vingt-neuf, trente-huit, trente-neuf quarante-trois à quarante-six, soixante-cinq p., soixante-six, soixante-neuf, soixante-et-onze, soixante-quinze p., section D/15, quatre-vingt-neuf, section D/9, cinquante-quatre, section D/7, onze, section D/15, quarante-quatre p., section D/14, trente à trente-cinq, quarante, quarante-deux, section D/15, huit, neuf p., neuf p., dix, onze, quatorze, trente-cinq, trente-six, quarante-huit, cinquante-deux, section D/7, un, deux, cinq, six, dix, seize, vingt-quatre, vingt-cinq, trente-cinq, trente-six, section D/8, cinq, section D/9, un, soixante-cinq p., soixante-huit, section D/15.

Copie collationnée de cet acte de vente a été déposé au greffe du Tribunal civil de Cahors, le vingt-quatre septembre mil neuf cent trente-six, et le procès-verbal de dépôt délivré par le greffier a été signifié à : 1° Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de Cahors; 2° Monsieur Marc BOUDET, propriétaire et négociant demeurant au Boulvé, au nom et comme subrogé tuteur du mineur Yves BOUDET, et ce par actes de BOYER, huissier à Cahors, COUTURE, huissier à Montcuq, en date des vingt-huit et ving-neuf octobre mil neuf cent trente-six, enregistrés.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale inconnue.

Cahors, le cinq novembre mil neuf cent trente-six.

R. SÉGUY.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 15

CRUEL ORGUEIL

D'après l'Anglais

Par LOUIS D'ARVERS

XV

MERE ET FILS

La demeure des Hatton comptait parmi les plus anciennes seigneuries du Comté. Des générations l'avaient embellie et en avaient fait un séjour aussi luxueux que confortable.

Verner s'étonna de s'y sentir heureux et plus à l'aise que dans l'humble cottage de sa mère.

Mais il ne se résignait pas à jouir en parasite d'un luxe auquel il n'avait aucun droit et il s'en ouvrit au comte.

— Pourquoi, en ce cas, ne pas rester ici en qualité de secrétaire ? propose Lord Hatton, mon vieux Pembroc veut prendre sa retraite et je dois y consentir. Voulez-vous prendre sa place ? Les émoluments qu'il recevait sont honorables, ajouta-t-il, et comme je ne vous occuperai pas plus de quatre ou cinq heures par jour, vous pourrez travailler à votre gré le reste du temps, quand vous ne voudrez pas vous mêler aux plaisirs de Lysart.

Et la chose fut arrangée à l'entière satisfaction du jeune homme qui connut enfin la joie de vivre.

……

— Vous tenez à donner ce dîner, ma mère ? demandait quelques jours plus tard Lysart, qui était à peu près rétabli, mais n'avait pas encore repris goût aux mondanités.

— Je ne puis faire autrement, mon enfant, nous avons des politesses à rendre. Aussi bien, je dois te présenter à la nouvelle châtelaine d'Asvoutal, Lady Damers.

— Vous qui aimez la beauté sous toutes ses formes, jeune poète, ajouta-t-elle, en se tournant vers l'ami de son fils, vous admirerez Lady Damers qui est bien la plus jolie femme et la plus sympathique que j'aie jamais vue. Les Damers sont les premiers que nous devons recevoir, Archie, car elle a été vraiment bonne pendant ta maladie, et a envoyé presque journellement prendre de tes nouvelles.

— Asvoutal est loin d'ici ? demanda Verner.

— A peine à quinze kilomètres...

— Où donc est Miss Chatertis ? demanda Archie soudain intéressé.

La comtesse rit :

— Je ne suis pas la seule maman timorée, Archie, Lady Damers est comme moi. Etant obligée d'envoyer sa fille Rose dans un célèbre pensionnat de Paris pour y parfaire son éducation en perfectionnant son français, elle n'a pu s'y résigner qu'à la condition que Miss Chatertis accompagnerait la jeune fille et residerait à Paris aussi longtemps qu'il serait nécessaire.

— Rose était toujours ma petite femme dans nos jeux d'enfant, dit Archie s'adressant à son ami, et si elle a grandi en beauté, sans perdre ses gentilles qualités d'enfant, je crois bien que j'aimerai qu'elle devienne ma femme pour de bon.

— Nous avons le temps d'y penser ! protesta sa mère en riant.

Verner, en vrai poète, resta rêveur. Mais la réalité allait dépasser ses rêves. Il allait se trouver bientôt, sans le savoir, en face de sa mère et le crime de Kate allait amener de terribles angoisses.

……

Quelques voisins avaient été invités en même temps que les Damers et Lady Hatton présentait Verner à tous avec une sympathie qui dictait la conduite de ses invités envers le jeune homme.

Quand Florence fit son entrée, Verner eut comme un éblouissement. Il n'avait jamais pensé qu'une beauté aussi accomplie pût exister.

— Lady Damers, disait la maîtresse de céans, vous m'avez entendue parler du jeune ami qui a sauvé la vie de mon fils, permettez-moi de vous le présenter. Elle avait mis affectueusement sa main sur le bras de Verner et l'amenait vers la nouvelle venue.

Florence fixa ses beaux yeux sur ceux du jeune homme.

— Je suis très heureuse de vous connaître, Monsieur Elster, dit-elle, se sentant attirée étrangement vers ce beau jeune homme qu'on lui présentait comme un héros.

Elle le fit asseoir près d'elle et se plut à le faire causer, étonnée de l'intérêt profond qu'il lui inspirait.

— J'espère que vous m'amènerez souvent votre ami à Asvoutal, Archie, dit-elle, et je compte sur vous pour organiser une partie très prochaine.

Ce fut ainsi qu'elle vit pour la première fois l'enfant qu'elle avait tant pleuré et qu'on lui avait dit être enterré dans le petit cimetière de Reversalte.

……

Le dîner suivait son cours agréable et somptueux.

Florence, étreinte d'une émotion qu'elle n'arrivait pas à s'expliquer, puisait dans cette émotion une beauté plus touchante.

Verner ne pouvait détacher son regard de ce pur et délicat visage.

Mais Lord Hatton ne le laissa pas à ses rêveries. Il avait décidé de mettre en évidence le sauveur de son fils et il s'y employait affectueusement.

Ce fut tout d'abord au fumoir où il dirigea la conversation sur des sujets propres à faire briller le jeune poète, et comme il l'avait prévu, l'intelligence remarquable de Verner provoqua l'admiration de ses amis.

— Je suis charmé d'avoir fait votre connaissance, Monsieur Elster, lui dit Lord Damers et, sans savoir que sa femme lui avait fait même invitation quelques heures plus tôt, il insista pour que le jeune homme vînt à Asvoutal sans tarder.

Verner s'inclina en adhésion reconnaissante et quand il revint au salon, Florence l'appela d'un sourire :

— J'apprends que vous êtes poète, Monsieur Elster, est-ce vrai ?

— Si c'est être poète qu'aimer les belles œuvres des grands poètes et d'avoir en tête toutes sortes d'idées confuses qu'on voudrait essayer d'exprimer dans leurs langues, alors oui, peut-être suis-je poète, dit-il, très simplement.

— Votre mère doit être fière de vous, dit pensivement Florence.

Verner rit de ce rire musical et charmant qui plaisait à tous ses amis.

— Je ne le crois pas. Du moins en ce qui touche à la poésie. Ma mère est une femme bonne et dévouée, mais la littérature est pour elle un domaine inconnu dans lequel elle ne se soucie pas d'entrer. Je suppose qu'elle est plus fière de mon frère Robert qui a six pieds de haut et qui est fort comme un hercule.

— Vous êtes fort aussi, puisque vous avez pu ramener votre ami à la nage...

— Il y a peut-être des moments où la volonté vient en aide à la force, dit Elster ennuyé d'être mis ainsi sur la sellette.

— C'est juste, dit Florence, le regardant attentivement. Puis soudain : C'est curieux, il y a en vous quelque chose qui m'est familier... Je ne vous ai pourtant jamais vu.

— De cela, je suis bien sûr ! dit-il galamment, car si je vous avais vue, ne fût-ce qu'une fois, Madame, je ne vous aurais jamais oubliée...

— Seriez-vous flatteur, jeune poète ?

— Je ne le crois pas, mais j'ai la fâcheuse habitude de dire tout ce que je pense...

— Alors merci de penser à moi si gentiment.

— Regardez, chère amie, le dernier cadeau de mon mari, disait la maîtresse de maison en s'approchant, un album d'estampes en mains.

Et comme Florence et Verner se penchaient pour voir les belles estampes, leurs têtes rapprochées, Lady Hatton eut une exclamation :

— Regardez, Mesdames, nous avons toujours dit que notre belle Lady Damers avait des cheveux uniques au monde et Verner a exactement la meme teinte d'or cuivrée.

— J'espère que M. Elster n'a pas volé les miens ! s'écria comiquement Florence en portant la main sur ses souples ondulations.

— Non, mais je sens que je vais devenir très orgueilleux des miens, fit Verner sur le même ton.

Pour la première fois de la soirée, Lady Hatton avait appelé Verner par son petit nom et Florence en fut frappée comme si ces deux syllabes éveillaient en elle un souvenir.

— Vous vous appelez Verner, Monsieur Elster ? demanda-t-elle.

— Oui, Madame, je me suis demandé souvent où ma mère avait pris ce nom qui a des allures romantiques et n'est pas du tout employé dans nos régions.

— On le lui a suggéré...

(*A suivre*).

Bibliographie

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du 3 novembre 1936

Robert : L'envers de l'histoire contemporaine. — Vallery-Radot : Un ténébreux personnage : Nicolas Politis. — Jean Feuga : L'Escadre noire (roman) (1). — Claude Mauriac : Conseils au philosophe. — Pierre-Louis Berthaud : La Catalogne et l'Espagne de demain. — Renée de Saussine : Paganini le « Mage » (IV). — Georges Dovime : La bataille présidentielle aux Etats-Unis. — Bernard Barbey : Les Spectacles : Fric-Frac, de M. Edouard Bourdet, au Théâtre de la Michodière. — François Le Grix : La politique.

Plon, 8, rue Garancière, Paris, 45e Année. N° 44. — Trois francs.

P.-O.-MIDI

Pour vos bonnes nuits de voyage !

P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1re classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1re classe ; « vous vous lèverez » frais et dispos, à destination.

* * *

Réception et livraison des expéditions de grande vitesse

Les Chemins de Fer du P.O.-Midi ont l'honneur d'informer le public que, dans le but d'offrir de plus grandes facilités à leurs usagers, ils ont décidé que les gares d'Aurillac, Brive-la-Gaillarde, Cahors, Capdenac, Périgueux et Tulle resteront désormais ouvertes, en semaine, de 12 à 14 heures, pour la réception et la livraison des expéditions de grande vitesse.

* * *

ALGER à 36 h. de PARIS par PORT-VENDRES

Transbordement direct du train au paquebot

La voie la plus rapide entre Paris et Alger est celle de Paris-Quai-d'Orsay-Toulouse-Port-Vendres.

La traversée est assurée en 20 h. 30 par les rapides et confortables paquebots de la Compagnie de Navigation-Mixte ; ces paquebots modernes sont pourvus des dispositifs de sécurité les plus perfectionnés.

Dans le sens France-Algérie, ils correspondent à un train-paquebot partant de Paris-Quai-d'Orsay les mardis et samedis soirs, à 19 h. 25 (toutes classes, couchettes de 1re classe, wagon-lits de 1re et 2e classes entre Paris-Quai d'Orsay et Port-Vendres-Ville et wagons-restaurant) ; l'arrivée à Alger a lieu le surlendemain matin, à 7 h. 00 (durée totale du voyage, 35 h. 40).

C'est non seulement la voie la plus courte, mais celle qui traverse les eaux les mieux abritées.

AYEZ CET ATOUT

LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? de *Cahors* à *Toulouse*, par exemple ? *Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours.* Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement : 80 francs pour 3 mois ; 160 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 *voyages aller et retour* dans le premier cas ; après 7 *voyages aller et retour dans le second.*

LA CARTE A DEMI TARIF
LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

* * *

LIVRET-GUIDE OFFICIEL P.-O.-MIDI

Le Livret-Guide P.-O.-Midi 1936 est paru ; il comprend 2 tomes :

Tome I : *de Paris à la Loire et à la Garonne.*

Tome II : *de la Garonne aux Pyrénées et à la Méditerranée.*

Un indicateur complet des trains P.-O.-Midi, formant annexe, est vendu avec les 2 tomes ou avec l'un ou l'autre des tomes.

Nous rappelons que le Livret-Guide Officiel du Réseau P.-O.-Midi est en vente dans les principales gares aux prix ci-après :

Tome I, avec horaire des trains, 5 francs.

Tome II, avec horaire des trains, 5 francs.

Tomes I et II, avec horaire des trains, 7 fr. 50.

Envoi par le service de la Publicité du Réseau P.-O.-Midi, 1, place Valhubert, à Paris, 13e, contre mandats, chèques postaux (Paris 2325) ou timbres-poste français :

Tome I, avec horaire des trains, 6 fr. 25.

Tome II, avec horaire des trains, 6 fr. 25.

Tomes I et II, avec horaire des trains, 9 fr. 35.

Imp. Coueslant (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE
et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL
et le Corps Médical

Le Dr ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL**. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de **rhumatismes**, de **bronchites aiguës ou chroniques**, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)
1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS

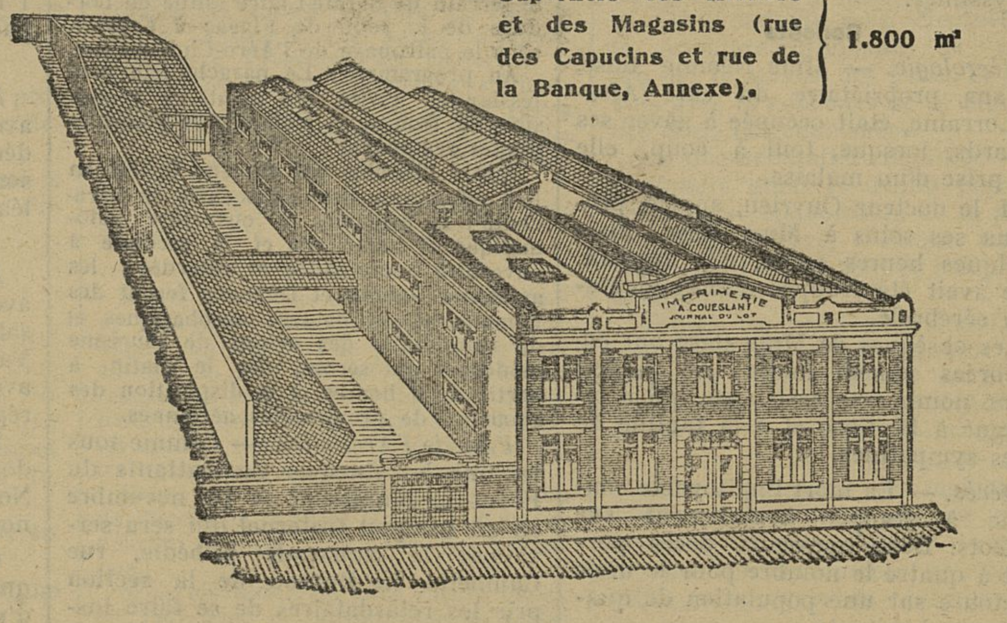

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et de la Banque, Annexe). 1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1936-37

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE	EXP.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	»	10 15	»	19 55	20 25	22 5	»	»
PARIS (Aust.) dép.	»	»	10 27	»	20 5	20 37	22 17	22 45	»
LIMOGES arrivée	»	»	15 31	»	0 24	1 47	3 7	5 25	»
LIMOGES départ.	»	»	15 45	»	0 27	1 52	3 12	5 41	»
BRIVE... arrivée	»	»	17 1	»	1 43	3 18	4 35	7 22	»
BRIVE... départ.	8 3	12 28	17 7	18 3	1 49	3 53	4 41	7 33	»
Gignac-Cressensac.	8 39	13 4	—	18 37	—	—	—	—	»
SOUILLAC.. dép.	9 1	13 36	17 44	18 56	—	4 30	—	8 16	»
CAZOULES	9 8	13 43	—	19 2	—	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	9 13	13 48	—	19 6	—	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon .	9 22	13 57	—	19 15	—	—	—	—	»
Nozac	9 31	14 6	—	19 24	—	—	—	—	»
GOURDON.. dép.	9 44	14 19	18 6	19 34	—	4 57	—	8 44	»
Saint-Clair	9 53	14 28	—	19 42	—	—	—	—	»
Dégagnac	10 3	14 38	—	19 52	—	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 13	14 48	—	20 2	—	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 23	14 58	—	20 11	—	—	—	—	»
Espère	10 31	15 6	—	20 18	—	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 40	15 15	18 41	20 27	3 21	5 35	6 11	9 23	»
CAHORS départ .	11 51	17 56	18 45	»	3 25	5 39	6 15	9 29	7 25
Sept-Ponts	12 2	18 7	—	»	—	—	—	—	7 36
Cieurac	12 17	18 22	—	»	—	—	—	—	7 51
Lalbenque	12 24	18 29	—	»	—	—	—	—	7 58
Caussade	12 52	18 59	19 25	»	—	6 21	—	10 12	8 25
MONTAUBAN arr.	13 23	19 30	19 45	»	4 20	6 42	7 10	10 33	8 55
TOULOUSE.. arr.	16 35	»	20 35	»	5 »	7 35	8 »	11 57	11 26

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB.(2) 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE	OMNIB. 1re 2e, 3e cl.	EXP.(3) 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	4 53	»	8 35	13 25	15 50	17 20	20 16	21 20	23 19
MONTAUBAN. d.	6 11	9 53	9 17	14 6	16 35	18 12	20 57	22 6	0 »
Caussade	6 50	10 27	9 35	—	17 16	18 34	21 17	—	—
Lalbenque	7 26	11 5	—	—	17 56	18 55	—	—	—
Cieurac	7 34	11 13	—	—	18 4	—	—	—	—
Sept-Ponts	7 44	11 22	—	—	18 14	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 50	11 28	10 9	14 58	18 20	19 12	21 57	23 5	0 52
CAHORS... dép.	8 13	—	10 13	15 2	»	19 17	22 1	23 9	0 56
Espère	8 27	—	—	—	»	19 28	—	—	—
St-Denis-Catus	8 40	—	—	—	»	19 39	—	—	—
Thédirac-Peyril.	8 53	—	—	—	»	19 51	—	—	—
Dégagnac	9 2	—	—	—	»	19 58	—	—	—
Saint-Clair	9 10	—	—	—	»	20 6	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 23	—	10 51	—	»	20 17	22 45	—	—
Nozac	9 30	—	—	—	»	20 24	—	—	—
Lamothe-Fénel.	9 38	—	—	—	»	20 32	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	9 45	—	—	—	»	20 38	—	—	—
CAZOULES	9 51	—	—	—	»	20 44	—	—	—
SOUILLAC.. dép.	10 4	—	11 12	—	»	20 55	23 10	—	—
Gignac-Cressens.	10 32	—	—	—	»	21 21	—	—	—
BRIVE...... a.	10 57	—	11 50	16 33	»	21 46	23 52	0 50	2 24
BRIVE...... d.	»		11 58	16 39	»	»	23 59	1 »	2 30
PARIS.. (A.) arr.	»		18 52	23 23	»	»	6 43	8 11	8 39
PARIS.. (O.) arr.	»		19 4	23 35	»	»	6 55	8 23	8 50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 10.
(2) N'a lieu que les samedi, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.
(3) Train Express pour Bordeaux. Changer à Montauban pour direction Cahors.

De Cahors à Libos

CAHORS	6 29	15 20	»	18 56
Mercuès	6 43	15 34	»	19 10
Douelle (*Arrêt*)	6 47	15 38	»	19 14
Parnac	6 54	15 46	»	19 22
Luzech	7 »	15 52	»	19 28
Castelfranc	7 12	16 3	»	19 39
Prayssac (*Arrêt*)	7 16	16 7	»	19 43
Puy-l'Evêque	7 24	16 15	17 22	19 51
Duravel	7 31	16 22	17 33	19 58
Soturac-Touzac	7 38	16 29	17 44	20 5
Fumel	7 48	16 40	18 3	20 16
LIBOS	7 53	16 45	18 9	20 21

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6 34	9 24	13 24	18 14
Fumel	6 42	9 31	13 31	18 21
Soturac-Touzac	6 58	9 41	13 41	18 32
Duravel	7 9	9 48	13 48	18 39
Puy-l'Evêque	7 25	9 56	13 55	18 46
Prayssac (*Arrêt*)	7 39	10 4	14 3	18 55
Castelfranc	7 46	10 9	14 8	19 »
Luzech	8 7	10 20	14 19	19 11
Parnac	8 20	10 29	14 28	19 21
Douelle (*Arrêt*)	8 29	10 34	14 33	19 26
Mercuès	8 37	10 39	14 38	19 32
CAHORS	8 53	10 51	14 50	19 45

St-Denis-près-Martel et Aurillac

			EXP.		
St-Denis-près-Martel.	4 45	14 43	18 39	18 50	»
Vayrac	4 53	14 50	—	18 58	»
Bétaille (*arrêt*)	4 58	14 54	—	19 3	»
Puybrun	5 6	15 2	—	19 11	»
Bretenoux-Biars	5 15	15 10	18 57	19 20	»
Port-de-Gagnac	5 21	15 16	—	19 26	»
Laval-de-Cère	5 30	15 23	—	19 34	»
Lamativie	5 52	15 40	—	19 51	»
Siran (*arrêt*)	6 9	15 54	—	20 5	»
La Roquebrou	6 30	16 5	—	20 18	»
AURILLAC.. arrivée.	7 13	16 40	20 15	20 55	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

		EXP.			
AURILLAC.. départ.	4 52	6 »	10 42	17 17	»
La Roquebrou	5 26	6 26	11 18	17 55	»
Siran (*arrêt*)	5 37	—	11 29	18 6	»
Lamativie	5 51	—	11 43	18 21	»
Laval-de-Cère	6 6	—	11 58	18 36	»
Port-de-Gagnac	6 13	—	12 5	18 44	»
Bretenoux-Biars	6 29	7 11	12 14	19 2	»
Puybrun	6 38	—	12 21	19 12	»
Bétaille (*arrêt*)	6 47	—	12 28	19 20	»
Vayrac	7 2	—	12 33	19 26	»
St-Denis-près-Martel.	7 9	7 31	12 40	19 33	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	7 33	10 34	»	19 42
Sarlat	»	8 28	11 31	17 56	20 46
Cazoulès	»	9 3	12 6	19 5	21 21
Souillac	8 19	9 11 10 7	12 14 12 24	19 16	21 30 15 4
Le Pigeon	8 31	10 26	12 37	Les jours de foire et marché à Sarlat	15 16
Baladou. Arrêt.	8 35	10 32	12 41		15 20
Martel	8 42	10 56	12 48		15 27
St-Denis-p.-M. ar.	8 51	11 7	12 57		15 36

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	6 53	7 32	9 14	13 »	15 55
Martel	7 6	7 40	9 27	13 13	16 24
Baladou. Arrêt.	7 12	—	9 33	13 19	16 34
Le Pigeon	7 15	—	9 37	13 22	16 49
Souillac	7 24 6 15	7 55	9 46	13 31 13 45	17 » 20 51
Cazoulès	6 24	8 1			20 59
Sarlat	7 31 5 24	8 27	17 53	15 3	21 36
Le Buisson. ar.	6 9	8 59	18 39	15 48	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	»	10 1	15 45	18 20
CAPDENAC. a.	»	»	»	»	13 46	19 7	22 16
CAPDENAC. d.	2 20	7 17	11 11	17 20	13 56	19 31	22 37
FIGEAC	2 39	7 31	11 23	17 29	14 8	19 44	22 48
Le Pournel	—	7 50	11 42	»	14 24	20 2	—
Assier	3 39	8 1	11 54	»	14 33	20 12	23 10
Flaujac (halte)	—	8 10	12 3	»	14 42	20 21	—
Gramat	5 13	8 23	12 18	»	14 54	20 34	23 28
Rocamadour	5 25	8 35	12 28	»	15 7	20 45	23 38
Montvalent	5 42	8 49	12 42	»	15 23	20 58	—
St-Denis-p.-Martel arr.	5 54	8 58	12 51	»	15 33	21 7	23 57
St-Denis-p.-Martel dép.	5 59	9 6	13 2	»	15 43	21 15	0 1
Quatre-Routes	6 11	9 16	13 12	»	15 52	21 25	—
Turenne	6 23	9 26	13 22	»	16 2	21 34	—
BRIVE....... ar.	6 54	9 48	13 44	»	16 27	21 54	0 34
PARIS (Orsay) ar.	»	19 4	»	»	23 35	5 39	8 23

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

				(Orsay)	(Orsay)		
PARIS (Aust.) d.	21 57	22 45	»	7 30	10 15	»	»
Brive....... dép.	3 57	8 19	»	14 2	17 10	»	»
Turenne	4 18	8 44	»	14 23	17 31	»	»
Quatre-Routes	4 25	8 53	»	14 31	17 39	»	»
St-Denis-p.-Martel arr.	4 33	9 »	»	14 38	17 46	»	»
St-Denis-p.-Martel dép.	4 39	9 8	»	14 42	17 50	»	»
Montvalent	—	9 19	»	—	18 1	»	»
Rocamadour	5 3	9 37	»	15 6	18 17	»	»
Gramat	5 14	9 50	»	15 16	18 28	»	»
Flaujac (halte)	—	10 3	»	—	18 40	»	»
Assier	5 33	10 13	»	15 34	18 50	»	»
Le Pournel	—	10 22	»	—	18 59	»	»
FIGEAC.....dép.	5 56	10 44	»	15 56	19 16	»	»
CAPDENAC ar.	6 5	10 53	»	16 5	19 25	»	»
CAPDENAC d..	6 27	11 20	»	16 13	19 37	»	»
TOULOUSE	9 56	15 26	»	19 14	23 21	»	»

De Cahors à Capdenac

CAHORS	8 2	10 14	16 44	19 18
Cabessut	8 11	10 25	16 55	19 29
Arcambal	8 20	10 41	17 4	19 40
Vers	8 28	10 59	17 12	19 49
Saint-Géry	8 35	11 14	17 17	19 56
Conduché	8 46	11 43	17 28	20 10
Saint-Cirq-la-Popie	8 52	11 53	17 34	20 17
St-Martin-Labouval	8 59	12 17	17 41	20 29
Calvignac	9 5	12 27	17 47	20 37
Cajarc	9 16	12 44	17 59	20 52
Montbrun	9 25	A titre essai jours de foire à Cajarc	18 8	21 3
Toirac	9 33		18 16	21 13
Lamadeleine	9 44		18 27	21 26
CAPDENAC	9 55		18 38	21 38

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC	7 11	11 49	19 37	»
Lamadeleine	7 23	12 5	19 47	»
Toirac	7 34	12 19	19 56	»
Montbrun	7 42	12 30	20 3	»
Cajarc	7 52	12 45	20 13	»
Calvignac	8 2	12 58	20 22	»
St-Martin-Labouval	8 9	13 7	20 28	»
Saint-Cirq-la-Popie	8 17	13 17	20 35	»
Conduché	8 23	13 25	20 41	»
Saint-Géry	8 38	13 41	20 53	»
Vers	8 43	13 48	20 58	»
Arcambal	8 50	13 59	21 5	»
Cabessut	8 59	14 14	21 14	»
CAHORS	9 6	14 23	21 21	»

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	8 35	17 6	»
Carsac	8 48	17 17	»
Grolejac	8 55	17 34	»
St-Cirq-Madelon	9 1	17 41	»
Payrignac (arr.)	9 8	17 49	»
GOURDON	9 18	17 59	»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON	6 46	16 4	»
Payrignac (arr.)	6 55	16 12	»
St-Cirq-Madelon	7 3	16 20	»
Grolejac	7 21	16 26	»
Carsac	7 32	16 37	»
SARLAT	7 46	16 52	»